

SEMDOC

Statewatch European Documentation &
Monitoring Centre on justice and home
affairs in the European Union

PO Box 1516, London N16 0EW, UK
tel: 0181 802 1882 (00 44 181 802 1882)
fax: 0181 880 1727 (00 44 181 880 1727)

7717/1/96

REV 1
LIMITE

EUROPOL 31

NOTE

du : COREPER

au : Conseil

n° doc. préc. : 7436/96 EUROPOL 30

Objet : **Unité drogues Europol - Projet de budget pour 1997**

- A. 1. Lors de la réunion du 2 mai 1996 du Groupe directeur II, quatorze délégations ont marqué leur accord sur le projet de budget 1997 pour l'Unité drogues Europol (UDE), qui figure en annexe, étant entendu que les procédures de contrôle de l'UDE seront améliorées. La délégation belge a maintenu une réserve, estimant que l'augmentation de 16,7 % était trop importante compte tenu des restrictions budgétaires en vigueur au niveau national.
2. Le Comité K.4 a fait sienne la remarque de la délégation suédoise, appuyée par la délégation du Royaume-Uni, selon laquelle il serait bon d'établir un lien entre le projet de budget pour 1997 et le programme de travail. Il conviendrait de veiller spécialement au respect des principes de bonne gestion financière et, en particulier, d'économie et de rentabilité.
- Il s'est félicité de la proposition de la future présidence irlandaise que cette question soit examinée, par exemple, lors de la réunion des experts financiers en septembre 1996.
3. Mettant fortement en question la viabilité même d'Europol, la délégation espagnole a émis une réserve générale au sujet du projet de budget pour 1997. Selon cette délégation, dans tous les Etats membres l'incertitude règne quant à l'ouverture de la procédure de ratification de la convention. Tant que la question des compétences de la Cour de justice ne sera pas réglée, il sera très difficile de progresser sur la voie de

la ratification de la convention. Dans ces conditions, le projet de budget pourrait devenir inutile. La délégation espagnole a exprimé le souhait que cette question soit examinée par des instances supérieures, où elle pourrait éventuellement lever sa réserve.

La délégation française, qui partage la préoccupation de la délégation espagnole, estime que la croissance du budget de l'UDE devrait être comparable à celle des budgets nationaux.

- B. 1. Sur la base d'une note explicative de l'UDE concernant les augmentations prévues au projet de budget pour 1997 et pour répondre aux préoccupations exprimées notamment par la délégation belge, la présidence suggère, à titre de compromis, de réduire de 4 % soit 233 400 écus le montant prévu de 5 835 000 écus. Le budget révisé s'élèverait ainsi à 5 601 600 écus.

Par rapport au budget de 5 002 000 écus de 1996, ce montant représente une augmentation de 12 % au lieu de 16,7 %. Le détail des réductions devra être décidé sur la base de contacts à prendre notamment avec l'UDE.

Plusieurs délégations ont rejeté cette suggestion. Elles ont souligné que l'augmentation du projet de budget devrait être appréciée en tenant compte de l'augmentation du nombre de membres de l'Union et des tâches de l'UDE.

2. Lors de la réunion du COREPER du 29 mai 1996 la délégation espagnole a déclaré qu'elle pouvait approuver le présent rapport sous réserve de l'adoption de la déclaration suivante par le Conseil :

"Le Conseil européen de Cannes a pris la décision de résoudre, au plus tard lors du Conseil européen de Florence, la question de la compétence de la Cour de justice de Luxembourg en matière préjudicielle dans le cadre de la Convention Europol.

Les Etats membres conviennent que si une décision est prise lors du Conseil européen de Florence, permettant la ratification et l'entrée en vigueur de la Convention, ils tiendront compte de cette décision en vue de la modification nécessaire du budget de l'UDE pour 1997."

Projet de budget pour 1997

de

l'Unité Drogues Europol

Projet de budget pour 1997

A. Unité Drogues Europol

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	Remarques
1	RECETTES					
10	<u>Contributions</u>					
100	Contributions des Etats membres	3 310 633	3 918 000	4 997 000	5 076 375	Voir annexe A.
101	Solde de l'exercice t-2	665 050 ⁽¹⁾	-	-	756 625	Le solde de 1997 s'élève à 756.625 écus, dont 698.942 écus d'économies et 57.683 écus d'excédent de contributions.
	<i>Total chapitre 10</i>	3 975 683	3 918 000	4 997 000	5 833 000	
11	<u>Remboursements</u>					Nouveau chapitre inséré en raison de l'exemption de certaines taxes dont bénéficie l'UDE.
110	Remboursement des taxes	-	-	-	p.m.	Nouvel article.
111	Autres remboursements	-	-	-	p.m.	Nouvel article.
	<i>Total chapitre 11</i>	-	-	-	p.m.	
12	<u>Autres recettes</u>					
120	Produit des ventes	-	-	5 000	2 000	Montant estimatif du produit de la vente d'équipements qui ne doivent pas être remplacés.
121	Divers	-	-	-	p.m.	Nouvel article
	<i>Total chapitre 12</i>	-	-	5 000	2 000	
	TOTAL TITRE 1	3 975 683	3 918 000	5 002 000	5 835 000	

(1) Il a été décidé de réduire les contributions au titre de l'exercice 1995 du montant du solde de 1994 au lieu d'utiliser ce solde au titre de l'exercice 1996.

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	Remarques
2	DEPENSES DE PERSONNEL					
20	Rémunérations, allocations, etc.					
200	Rémunération du Conseil de direction	-	-	p.m.	(620 000)	La Belgique demande le remboursement de ces dépenses à compter de la signature de la Convention Europol.
201	Rémunération du personnel	1 571 254	1 915 000	2 480 000 ⁽²⁾	2 970 000	La liste des postes et les montants moyens sont indiqués à l'annexe B.
202	Allocations et dépenses de prise de fonctions et de transfert (frais de déménagement)	-	-	p.m.	p.m.	a) Sur le montant indiqué à l'article 201, on peut prévoir une somme d'environ 1.000.000 d'écus essentiellement au titre des allocations pour le personnel recruté en dehors des Pays-Bas. b) On peut prévoir un montant d'environ 40.000 écus au titre des frais de déménagement, etc.
203	Heures supplémentaires	-	-	p.m.	p.m.	
	<i>Total chapitre 20</i>	1 571 254	1 915 000	2 480 000	2 970 000	
21	Autres dépenses de personnel					
210	Dépenses afférentes aux frais de mission et de séjour	129 117	150 000	150 000	170 000	Ancien article 204 a) Environ 100.000 écus sont prévus pour les missions opérationnelles. b) Environ 70.000 écus sont prévus pour les autres missions.
	Total chapitre 21	129 117	150 000	150 000	170 000	
	TOTAL TITRE 2	1 700 371	2 065 000	2 630 000	3 140 000	

(2) Le coût réel des rémunérations pour l'ensemble de l'exercice 1996 (sans réduction au titre des recrutements tardifs, etc.) s'élève à 2.670.000 écus.

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	Remarques
3	DEPENSES EN CAPITAL					
30	Acquisitions					
300	Acquisition de véhicules	6 619	6 700 ⁽¹⁾	40 000	50 000	Ce montant correspond au remplacement de deux voitures.
301	Acquisition d'équipement de technologie de l'information	229 288	229 750 ⁽²⁾	500 000	500 000	Ce montant correspond à l'achat de matériels et de logiciels informatiques et de matériel de télécommunication dans le cadre d'un plan pluriannuel approuvé.
302	Acquisition de matériels et mobiliers divers	92 984	93 300 ⁽³⁾	50 000	75 000	
	Total chapitre 30	328 891	329 750	590 000	625 000	
	TOTAL TITRE 3	328 891	329 750	590 000	625 000	

(1) Ce montant a été transféré de l'article 302.

(2) Somme du montant initial de 179.500 écus et d'un montant de 50.000 écus transféré de l'article 400.

(3) Sur le montant initial de 100.000 écus, un montant de 6.700 écus a été transféré à l'article 300.

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	
4	DEPENSES DE FOURNITURES ET AUTRES DEPENSES					
40	<u>Dépenses de fonctionnement et frais connexes</u>					
400	Télécommunications	304 803	400 000 ⁽¹⁾	450 000	400 000	Ce montant est réduit car les frais d'utilisation des sources ouvertes seront couverts par le nouvel article 412.
401	Coûts afférents à l'organisation de réunions	128 226	200 000	170 000	400 000	a) Environ 370.000 écus sont prévus pour l'interprétation simultanée en 4 langues maximum pendant 50 journées de réunion. b) Environ 30.000 écus sont prévus pour les autres frais liés aux réunions.
402	Représentation, réception, relations publiques	42 401	50 000	50 000	55 000	La hausse est due à l'augmentation constante du nombre de visiteurs et de délégations ainsi qu'à l'application d'une stratégie en matière de relations publiques. Les activités de relations publiques sont importantes pour faire mieux connaître les activités et les services de l'UDE aux organes de police de l'UE et combattre ainsi plus efficacement la criminalité organisée.
403	Dépenses courantes pour les véhicules	45 605	50 000	55 000	55 000	
404	Coûts postaux, de livraison et de reproduction	36 554	62 750	65 000	65 000	
405	Traduction	171 065	220 000	220 000	230 000	Ce montant couvre les traductions effectuées par le Centre de traduction de Luxembourg et les traductions faites sur place.
406	Formation	37 947	70 000	70 000	75 000	Ce montant couvre la formation des officiers de police et des auxiliaires. Les crédits pourront aussi servir à la formation d'officiers de police extérieurs à l'UDE.
407	Fournitures de bureau	28 089	31 750	32 000	33 000	
408	Divers	14 452	20 000	20 000	20 000	
	<i>Total chapitre 40</i>	809 142	1 104 500	1 132 000	1 333 000	

(1) Sur le montant initial de 450.000 écus, un montant de 50.000 écus a été transféré à l'article 301..

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	Remarques
41	<u>Etudes et documentation</u>					
410	Etudes et conseils	9 298	7 400 ⁽¹⁾	20 000	30 000	
411	Documentation	10 967	12 600 ⁽²⁾	20 000	20 000	Les crédits couvrent l'abonnement à des journaux et magazines ainsi que l'achat de livres, etc. Une petite partie de ce montant est destinée à la documentation des services administratifs et d'information.
412	Sources ouvertes	-	-	-	50 000	<i>Nouvel article.</i> Couvre les dépenses liées à l'utilisation de sources ouvertes telles que Reuters et World Base. Ces dépenses étaient précédemment incluses dans les frais de télécommunication.
	<i>Total chapitre 41</i>	20 265	20 000	40 000	100 000	
42	<u>Bâtiment</u>					
420	Installations et transformations	23 305	23 750	25 000	30 000	
421	Loyer	-	-	p.m.	p.m.	
422	Eau, gaz, électricité, chauffage et impôts locaux	104 923	110 000 ⁽³⁾	150 000	130 000	
423	Nettoyage	135 430	140 000 ⁽⁴⁾	120 000	140 000	
424	Entretien	-	-	150 000	160 000	
	<i>Total chapitre 42</i>	263 658	273 750	445 000	460 000	

- (1) Sur le montant initial de 10.000 écus, un montant de 2.600 écus a été transféré à l'article 411.
- (2) Somme du montant initial de 10.000 écus et d'un montant de 2.600 écus transféré de l'article 410.
- (3) Sur le montant initial de 150.000 écus, un montant de 40.000 écus a été transféré à l'article 423.
- (4) Somme du montant initial de 100.000 écus et d'un montant de 40.000 écus transféré de l'article 422.

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	Remarques
43	<u>Entretien technologies de l'information</u>					
430	Entretien technologies de l'information	14 900	30 000	60 000	62 000	
	<i>Total chapitre 43</i>	14 900	30 000	60 000	62 000	
44	<u>Entretien du système de sécurité</u>					
440	Entretien des installations de sécurité	-	-	p.m.	p.m.	Comme pour les exercices précédents, il est prévu que toutes les dépenses d'entretien du système de sécurité soient prises en charge par l'Etat d'accueil.
	<i>Total chapitre 44</i>	-	-	p.m.	p.m.	
	TOTAL TITRE 4	1 107 965	1 428 250	1 677 000	1 955 000	
5	SERVICES SOCIAUX					
50	<u>Subventions</u>					
500	Subvention pour le restaurant	81 832	95 000	105 000	110 000	L'augmentation proposée tient à l'accroissement des effectifs et à l'augmentation du nombre de conférences, visites, etc.
501	Subvention pour le Club social et sportif	-	-	-	5 000	<i>Nouvel article.</i> Les crédits sont destinés à couvrir les dépenses liées aux activités gérées par le Comité du personnel, notamment les activités sportives.
	<i>Total chapitre 50</i>	81 832	95 000	105 000	115 000	
	TOTAL TITRE 5	81 832	95 000	105 000	115 000	
	TOTAL DES RECETTES, SECTION A	3 975 683	3 918 000	5 002 000	5 835 000	
	TOTAL DES DEPENSES, SECTION A	3 219 058	3 918 000	5 002 000	5 835 000	
	SOLDE, SECTION A	756 625	0	0	0	

B. EUROPOL : PHASE POST-CONVENTIONNELLE

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 1997	Remarques
6	RECETTES					
60	<u>Contributions</u>					
600	Contributions des Etats membres	-	-	1 400 000	p.m.	
601	Solde de l'exercice t-2	-	-	-	-	
	<i>Total chapitre 60</i>	-	-	1 400 000	p.m.	
61	<u>Autres recettes</u>					
610	Remboursement de taxes	-	-	-	p.m.	
611	Divers	-	-	-	p.m.	
	<i>Total chapitre 61</i>	-	-	-	p.m.	
	TOTAL TITRE 6	-	-	1 400 000	p.m.	

Chapitre/Article	Description	Exécution 1995	Budget 1995	Budget 1996	Projet Budget 997	Remarques
7	DÉPENSES					
70	<u>Système informatique d'Europol</u>					
701	Personnel	-	-	460 000	p.m.	
702	Conseils, etc.	-	-	600 000	p.m.	
703	Formation	-	-	31 000	p.m.	
704	Technologies de l'information	-	-	125 000	p.m.	
705	Réunions	-	-	70 000	p.m.	
706	Voyages, etc.	-	-	114 000	p.m.	
	<i>Total chapitre 70</i>	-	-	1 400 000	p.m.	
	TOTAL TITRE 7	-	-	1 400 000	p.m.	
	TOTAL DES RECETTES, SECTION B	-	-	1 400 000	p.m.	
	TOTAL DES DEPENSES, SECTION B	-	-	1 400 000	p.m.	
	SOLDE, SECTION B	-	-	0	-	

Contributions en écus des Etats membres

Projet de budget pour 1997

	PNB 1996 (1 %) en millions d'écus	Part du PNB	Contribution pour 1997
a	b	c	d
Autriche	1 874,0	2,7 %	140 670
Belgique	2 186,8	3,2 %	164 150
Danemark	1 387,1	2,0 %	104 121
Finlande	1 017,0	1,5 %	76 340
France	12 472,1	18,2 %	936 205
Allemagne	19 285,5	28,2 %	1 447 646
Grèce	901,4	1,3 %	67 663
Irlande	452,4	0,7 %	33 959
Italie	9 269,3	13,6 %	695 790
Luxembourg	147,5	0,2 %	11 072
Pays-Bas	3 130,7	4,6 %	235 003
Portugal	858,3	1,3 %	64 427
Espagne	4 570,8	6,7 %	343 102
Suède	1 886,5	2,8 %	141 608
Royaume-Uni	8 956,4	13,1 %	672 303
Total	68 395,8	100,0 %	5 134 058
Ajustement au titre des contributions de 1995			(57 683)
Total des contributions pour 1997			5 076 375

Note : Les chiffres se rapportant aux contributions de 1997 sont donnés à titre indicatif. Ils seront ajustés selon les procédures prévues (document 2210-38 du 23 octobre 1995) pour chaque Etat membre, en fonction de la différence entre le montant de la contribution versée au titre de 1995 et celui de la contribution nécessaire pour financer les dépenses de 1995. Ces ajustements seront effectués au moment de l'appel des contributions de 1997, avant la fin novembre 1996.

Projet de budget "Personnel" pour 1997

CATEGORIES	Coût unitaire moyen	Budget 1995	Budget 1996	Projet budget 1997	Total des coûts unitaires 1997
<u>Conseil de direction</u>		5	5	5	(620 000)
Coordinateur	A la charge des Etats membres	1	1	1	
Coordinateurs adjoints		2	2	2	
Membres du Conseil de direction		2	2	2	
Assistants de direction	40 000	4	5	5	200 000
<u>Planification et développement</u>		4	5	6	460 000
Fonctionnaires principaux	85 000	4	5	5	
Assistant	35 000	-	-	1	
<u>Service du personnel</u>		5	6	6	392 500
Fonctionnaires principaux	85 000	3	3	2	
Fonctionnaires	62 500	1	2	3	
Assistant	35 000	1	1	1	
<u>Relations extérieures</u>		-	-	1	85 000
Fonctionnaire principal	85 000	-	-	1	
<u>Bureaux de liaison</u>	A la charge des Etats membres	+ - 60	+ - 60	+ - 60	
Officiers de liaison Europol		+ - 60	+ - 60	+ - 60	
<u>Analyse de la criminalité</u>		5	6	8	657 000
Analystes	85 000	5	6	7	
Analystes adjoints	62 500	-	-	1	
<u>Technologies de l'information</u>		7	8	8	575 000
Chef de bureau	85 000	1	1	1	
Conception du système	73 000	3	3	3	
Administration du système	62 500	2	2	1	
Assistant de l'administrateur du système + Service d'assistance technique	62 500	-	-	1	
Administration des bases de données	73 000	-	-	1	
Formation aux technologies de l'information	73 000	1	2	1	
<u>Documentation</u>		1	1	2	92 500
Documentaliste	52 500	1	1	1	
Documentaliste adjoint	40 000	-	-	1	

CATEGORIES	Coût unitaire moyen	Budget 1995	Budget 1996	Projet budget 1997	Total des coûts unitaires 1997
<u>Administration</u>					
<u>Personnel</u>		3	3	3	210 500
Chef de bureau	85 000	1	1	1	
Fonctionnaire	52 500	1	1	1	
Responsable de la formation	73 000	1	1	1	
<u>Finances</u>		2	3	3	172 500
Chef de bureau	85 000	1	1	1	
Fonctionnaire	52 500	1	1	1	
Assistant d'administration	35 000	-	1	1	
<u>Services sociaux</u>		1	1	2	102 500
Chef de bureau	62 500	1	1	1	
Assistant	40 000	-	-	1	
<u>Services généraux</u>		7	7	8	282 500
Chef de bureau	62 500	1	1	1	
Assistant	40 000	1	1	1	
Assistant technique	35 000	1	1	1	
Appui technique	25 000	-	-	1	
Agent du bureau de poste et du standard téléphonique	30 000	2	2	2	
Chauffeurs/entretien	30 000	2	2	2	
<u>Sécurité</u>	A la charge de l'Etat d'accueil	15	19	19	
<u>Total des effectifs au titre du budget commun</u>		39	45	52	32 230 500

Total des coûts		3 230 000 écus	
Ajustement pour recrutement "local" à des postes "internationaux" et vice-versa		- 110 000 écus	
<u>Ajustement pour recrutement tardif à de nouveaux postes</u>		<u>- 150 000 écus</u>	
<u>Montant total à inscrire au chapitre 20</u>		<u>2 970 000 écus</u>	
- - - o O o - - -			
Budget 1996		2 480 000 écus	
Ajustement pour recrutement tardif en 1996		<u>190 000 écus</u>	
		2 670 000 écus	
Ajustement des coûts unitaires moyens pour les postes existants		188 000 écus	(+ 7,0 %)
Ajustement pour recrutement "local" et vice-versa		<u>- 110 000 écus</u>	
		2 748 000 écus	
Nouveaux postes en 1997	372 500 écus		
Ajustement pour recrutement tardif aux nouveaux postes	<u>- 150 000 écus</u>	<u>222 000 écus</u>	(+ 8,1 %)
<u>Budget 1997</u>		<u>2 970 000 écus</u>	